

**RECOMMANDATIONS POLITIQUES DE LA
21^{ÈME} REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TRANSPORTS ET
LES COMMUNICATIONS**

Le Groupe de travail sur les transports et les communications (GTTC) du COMCEC a tenu avec succès sa 21^{ème}

Réunion les 12 et 13 Octobre 2023, à Ankara, avec pour thème "Mesurer les Impacts Environnementaux de l'Infrastructure de Transport dans les Pays Membres de l'OCI". Lors de la Session de Débat Politique intitulée "*Formulation des Recommandations Politiques pour la 39^{ème} Session Ministérielle du COMCEC sur la Mesure des Impacts Environnementaux de l'Infrastructure de Transport dans les Pays Membres de l'OCI*", le 13 Octobre 2023, le GTTC (Groupe de Travail sur le Transport et les Communications) a fait des délibérations sur les recommandations politiques liées à l'impact environnemental de l'infrastructure de transport. Les recommandations politiques ont été formulées en prenant en considération le rapport de recherche intitulé avec le même thème de la réunion susmentionnée. Les recommandations de politique sont les suivantes :

Recommandation politique 1 : Développer/améliorer un système complet et une structure institutionnelle grâce à un cadre juridique et réglementaire solide ainsi que des lignes directrices pour mieux mesurer et évaluer les implications environnementales des infrastructures de transport.

Raisonnement :

Le lien entre les moyens de transport et l'environnement est complexe et interconnecté. Les facteurs qui déterminent les moyens de transport, les actions impliquées, les résultats produits et les conséquences ultimes sont tous interconnectés avec les effets environnementaux qu'ils créent. L'impact environnemental, y compris, mais sans s'y limiter, les émissions de gaz à effet de serre GES, le bruit et la pollution de l'eau, doivent être quantifiés en fonction des différents modes des moyens de transport.

Dans ce cadre, il est essentiel de concevoir des normes pour les infrastructures de transport qui donnent la priorité à la réduction des impacts négatifs sur l'environnement et à la préservation des écosystèmes. Pour atteindre cet objectif primordial, il est crucial d'avoir une compréhension globale des effets environnementaux associés aux infrastructures de transport. Par conséquent, toutes les phases du cycle de vie de l'infrastructure, y compris la construction, l'exploitation et la fin de vie, doivent faire l'objet d'une analyse approfondie en termes de leurs implications environnementales.

Pour ce faire, une structure systématique et institutionnelle solide ainsi qu'un cadre juridique et réglementaire délibératif et des lignes directrices sont nécessaires pour une évaluation efficace de l'impact environnemental des infrastructures de transport, en commençant par la planification des transports, l'identification et la préparation des projets, l'évaluation ex ante, l'approvisionnement, la supervision et le suivi, jusqu'à l'évaluation ex post. Différents outils et méthodologies peuvent être utilisés dans ce processus. La modélisation et la simulation des transports au moyen d'outils avancés, l'analyse coûts-avantages, l'engagement des parties prenantes et la participation du public, l'Évaluation de l'Impact sur l'Environnement (EIE), l'Analyse du Cycle de Vie (ACV), les Systèmes d'Information Géographique (SIG), et les techniques de suivi et de mesure sont parmi les outils et méthodes importants utilisés à cette fin.

Recommandation politique II: Améliorer les analyses coûts-avantages, notamment en intégrant les coûts et avantages environnementaux lors de la phase de planification des infrastructures de transport.

Raisonnement:

Tout projet d'investissement dans les transports entraîne des coûts et des avantages pour un pays. Lors de la phase de planification, il est essentiel de prévoir les coûts et les avantages d'un projet d'infrastructure de transport afin de pouvoir révéler la faisabilité du projet. Dans cette perspective, l'intégration des coûts et bénéfices environnementaux dans les analyses coûts-bénéfices (ACB) revêt une importance particulière lors de la phase de planification des projets d'infrastructure. Le processus systématique de calcul des avantages et des coûts des projets de transport est largement considéré comme une étape essentielle du processus politique. Il aide les décideurs à se faire une idée précise de la manière dont la société et l'environnement seront affectés. La monétisation des impacts environnementaux et l'intégration des résultats dans l'analyse coûts-bénéfices d'une infrastructure de transport permettraient de se faire une idée plus précise de la faisabilité du projet. À cet égard, l'intégration des coûts et avantages environnementaux dans les analyses coûts-avantages est un outil vital et utile pour l'utilisation efficace des ressources.

Recommandation politique III: Améliorer la qualité des données et des statistiques des projets d'infrastructure de transport pour mesurer les impacts environnementaux

Raisonnement:

Des données et des statistiques fiables, continues et précises sont essentielles non seulement pour le développement des infrastructures de transport, mais aussi pour mesurer et prévoir leurs effets sur l'environnement. Les infrastructures de transport ont des impacts environnementaux allant du changement climatique à la qualité de l'air, en passant par la biodiversité et les ressources en eau. Les impacts environnementaux engendrés par les infrastructures de transport sont essentiellement mesurés à l'aide d'indicateurs mais sans s'y limiter, tels que les émissions de gaz à effet de serre et de carbone, l'utilisation et l'intensité de l'énergie, la part des sources d'énergie renouvelables dans le bouquet énergétique, les émissions de polluants atmosphériques (oxydes de soufre (SO_x), oxydes d'azote (NO_x)), l'exposition humaine aux particules fines dans l'air et les taux de mortalité et les coûts associés, les prélèvements d'eau douce, les niveaux de stress hydrique, l'utilisation de matériaux, la production de déchets et leur valorisation, les zones protégées, les ressources forestières et les changements dans la couverture terrestre.

Les données et les statistiques relatives à ces paramètres doivent être régulièrement produites, mises à jour et publiées en termes de moyens de transport nationaux, internationaux et de transit, afin de permettre une évaluation concrète sur la manière de minimiser l'impact négatif des systèmes existants sur l'environnement. À cet égard, la mise en œuvre d'un système d'information robuste comprenant une série d'indicateurs environnementaux liés aux infrastructures et aux services de transport est essentielle. De plus, la publicité de ces données et informations est essentielle pour que le public modifie son comportement en matière de demande et pour ouvrir aussi une nouvelle voie à de nouvelles opportunités d'investissement de la part du secteur privé.

Recommandation politique IV: Utilisation de l'analyse ex post par le biais de comparaisons statistiques et d'évaluations qualitatives pour atténuer les impacts environnementaux des infrastructures de transport.

Raisonnement:

Pour déterminer si les projets d'infrastructure de transport ont eu un impact sur la région ou le pays dans son ensemble en termes économiques, sociaux et environnementaux, comme cela était prévu avant la réalisation du projet, les impacts des projets devraient être mesurés et analysés méticuleusement. Les prévisions faites pour un projet dans l'étude de faisabilité pourraient être régulièrement comparées à la période réalisée après la mise en œuvre du projet afin de déterminer dans quelle mesure les prévisions se sont écartées des chiffres réels. À cet égard, l'évaluation ex post est un outil important pour déterminer l'écart et fournir des aperçus sur le processus décisionnel, la performance et les résultats des projets d'infrastructure de transport, ainsi que pour informer le public. L'évaluation ex post systématique des grands projets de transport, y compris les évaluations mises à jour de l'impact environnemental, revêt une grande importance pour alimenter le processus d'élaboration de nouveaux projets de transport respectueux de l'environnement. À cet égard, il est important de disposer d'un processus d'analyse ex post identifié, simple et systématique pour révéler le fardeau des projets d'infrastructure de transport sur l'environnement après leur réalisation.

Recommandation politique V: Renforcer les capacités institutionnelles et humaines par l'amélioration des politiques réglementaires et à une formation spéciale en vue d'améliorer la qualité de la mesure et de l'évaluation des projets d'infrastructure de transport.

Raisonnement:

Les infrastructures des moyens de transport ont un impact énorme sur le développement durable. Cependant, une médiocre planification des infrastructures des moyens de transport a des effets négatifs, tels que la destruction écologique, l'augmentation des accidents de la circulation, le changement climatique, l'augmentation des émissions de CO₂ et la baisse de l'efficacité du transport. Dans ce contexte, la mesure des impacts environnementaux des infrastructures de transport, en tant que question horizontale complexe, est de la plus haute importance pour une planification efficace des infrastructures de transport. Elle nécessite en particulier des ressources humaines suffisantes avec le niveau de compétences approprié, ainsi qu'une capacité institutionnelle adéquate. Ces compétences peuvent s'avérer significatives, spécialement dans les évaluations de l'impact environnemental, la formulation de stratégies et la fixation d'objectifs. D'autre part, l'évaluation des impacts environnementaux elle-même nécessite des ressources humaines suffisantes dans de nombreux domaines d'expertise technique, de science environnementale, d'économie, de modélisation, etc.

En outre, les compétences en matière de planification stratégique - la capacité d'identifier des objectifs et de préparer des plans d'action - sont particulièrement nécessaires lorsqu'il s'agit de minimiser les impacts environnementaux des infrastructures de transport ou de répartir les efforts sur une longue période de temps. Cependant, un nombre suffisant d'individus et l'expertise et les connaissances requises doivent exister non seulement au sein d'une organisation, mais aussi être répartis entre de nombreuses organisations différentes engagées dans ce processus de mesure et d'évaluation. À cet égard, il est d'une importance vitale de disposer de ressources institutionnelles et humaines compétentes pour améliorer la qualité de la mesure et de l'évaluation des impacts environnementaux des projets d'infrastructures de transport.

Recommandation politique VI: Promouvoir des modes de transport et des technologies plus respectueux de l'environnement avec pour objectif de réduire leurs effets négatifs sur l'environnement.

Raisonnement:

Afin de réduire les impacts environnementaux, il existe une tendance mondiale à transférer le trafic depuis le transport routier vers le transport ferroviaire et celui de l'utilisation des véhicules privés vers les moyens de transport publics. De même, des efforts ont été déployés pour réaliser des avancées technologiques dans le domaine des énergies alternatives, des matériaux pour de véhicules légers mais durables et des applications de transport intelligent. Par conséquent, les gouvernements devraient encourager l'utilisation de modes de transport plus respectueux de l'environnement et soutenir les efforts de R&D en faveur de nouvelles technologies.

Dispositifs pour la Réalisation du Conseil Stratégique :

Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications : Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés.

Programmes de Soutien aux Projets du COMCEC : Dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à projets chaque année. Avec le Financement des Projets du COMCEC, les pays membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de à financer par le du COMCEC. Pour les domaines politiques mentionnés ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le financement des projets du COMCEC et le Bureau de Coordination du COMCEC peut soutenir le financement les projets retenus. Ces projets peuvent inclure des programmes de formation, des visites d'étude, des ateliers, l'organisation de séminaires, le partage d'expériences pairs à pairs, des évaluations des besoins et la production de matériel/documents promotionnels.